

Fonds social européen (FSE) 2014-2020 en France

Faciliter l'accès à l'emploi et améliorer la formation

Instrument de la politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale, le Fonds social européen (FSE) a pour vocation d'aider les personnes à trouver des emplois de meilleure qualité et d'offrir des perspectives professionnelles plus équitables à tous les citoyens de l'Union européenne.

65 %
gérés
par l'État



35 %
gérés
par les Conseils
régionaux

4 thématiques



Promouvoir l'emploi
et la mobilité
du travail



Promouvoir l'inclusion
sociale et la lutte
contre la pauvreté



Investir dans
l'éducation,
les compétences
et la formation
tout au long de la vie



Renforcer la capacité
institutionnelle et
conserver l'efficacité
de l'administration
publique

20 % de l'ensemble des ressources du FSE doivent être consacrés
à l'**inclusion sociale** et la **lutte contre la pauvreté**.

Taux de cofinancement des crédits du FSE

